

# **INTERPROFESSION DU LAIT**

## **BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE**

---

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 23 octobre 2012

### **Contrat-type et segmentation de l'achat de lait**

**Le comité de l'IP Lait propose aux délégués de maintenir le contrat-type pour l'achat de lait au premier et au deuxième échelons. Quant à la segmentation, des directives claires pour la mise en œuvre doivent permettre de remédier aux problèmes actuels. Les délégués se prononceront sur les différentes propositions à leur assemblée du 12 novembre prochain.**

La séance du comité de l'IP Lait du 19 octobre était principalement consacrée à la préparation de l'assemblée extraordinaire des délégués du 12 novembre. Le comité s'est notamment penché sur les mesures d'entraide de la branche laitière. Il propose aux délégués de mieux structurer le commerce du lait et d'assurer une transparence accrue en maintenant le contrat-type pour l'achat de lait au premier et au deuxième échelons et en précisant les directives relatives à la segmentation. Une validation des contrats d'achat de lait et diverses sanctions en cas d'irrégularités sont notamment prévues. Afin de toucher aussi les non-membres, la force obligatoire sera demandée pour le contrat-type ainsi que pour la segmentation.

Le comité propose également aux délégués d'accéder au souhait de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL et de lui accorder trois sièges au comité. Rappelons que les statuts actuels ne garantissent qu'un siège à la FPSL. Des sièges étant toujours vacants, deux représentants de la FPSL pourront déjà être élus à l'assemblée si les délégués acceptent l'adaptation nécessaire des statuts.

*Renseignements:*

*Daniel Gerber, gérant, 031 381 71 11 / 079 651 13 74*

*Markus Zemp, président, 079 420 63 46*

*[www.ip-lait.ch](http://www.ip-lait.ch)*